

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE-RENDU SOMMAIRE**  
**Séance du 24 février 2022**

*L'an deux mil vingt-deux et le 24 février à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 16 février, s'est réuni à la mairie de Boulay les Barres sous la Présidence de Monsieur Bertrand GUILLON, Maire.*

**CCBL, Modification des Statuts**

Le Conseil Municipal accepte de modifier les statuts de la Communauté de Communes de la Beauce Loirétaine tels que proposés, afin de tenir compte :

- de la future adresse du siège social : Hôtel communautaire, 345 chemin des Ouches 45410 Sougy,
- de la substitution terminologique « compétences supplémentaires » en lieu et place de « compétences optionnelles et facultatives »,
- de l'intégration parmi les compétences obligatoires de deux points jusqu'à présent dans les compétences optionnelles : eaux pluviales urbaines et assainissement des eaux usées ;
- de reprendre la compétence mobilité parmi les compétences supplémentaires.

**Fusion des Syndicats SIRPP et SITS**

Le Conseil Municipal donne son accord sur le projet de périmètre de fusion du Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Patay (SIRPP) et du Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires du collège de Patay (SITS) et sur les statuts.

**Questions diverses**

**Démission** : Le Maire fait part de la démission de Morgane GUILLEMOT de son mandat de conseiller municipal en raison de son départ de la commune.

**Salle polyvalente** : Il est débattu des tarifs possibles de location de la salle polyvalente et du nouveau règlement proposé par la commission. Ces sujets feront l'objet d'une prochaine délibération.

**Cimetière** : Il est débattu des tarifs des concessions du cimetière à revoir et du nouveau règlement proposé par la commission. Ces sujets feront l'objet d'une prochaine délibération.

**Travaux** : Olivier BAILLON fait un bilan des chiffres en ce début d'année, sur les travaux réalisés et ceux en projet. La commission travaux doit étudier les travaux à réaliser et fixer des priorités.

**Bulletin municipal** : Il est prévu que la commission fasse un point sur le bulletin distribué.

**Elections présidentielles** : Un point est fait sur la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles.

**Intervention du SDIS** : Le Maire fait part des interventions 2021 du SDIS.

**Fête de la Musique et fête du 13 juillet** : La commission Fêtes et Cérémonies se réunira le 24 mars à 20h00 pour l'organisation de ces deux fêtes.

**Repas communal** : En remplacement du repas communal qui n'aura pas lieu en mars suite en raison du covid, il est envisagé de proposer un repas en octobre, peut-être sous une autre forme.

**Départ en retraite** : Le départ en retraite de Philippe GASNIER en février 2023 pose la question de son remplacement ou non.